

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».

Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.



Il est important de suivre les conseils de cette notice.
Ce manuel doit être conservé pendant la durée d'utilisation.

SOMMAIRE :

1. **Définition**
2. **Environnement du poêle**
3. **Préparation du poêle**

} Destiné à l'installateur

4. **Utilisation**
5. **Entretien**
6. **Pièces de rechange**
7. **Garantie**

} Destiné à l'utilisateur

1. DÉFINITION

Ce poêle dispose d'une chambre de combustion de type fermé. Il brûle du bois de chauffage en système « combustion sur sole ».

Cet appareil a été testé selon les critères de la nouvelle norme européenne EN 16510.

Caractéristiques :

Buse de départ fumée	Ø 180
Entrée d'air	Ø100
Combustible	bois en bûches de longueur 50 cm
Combustibles interdits	tous les autres
Poids	201 kg
Puissance nominale	10 kW
Puissance partielle	-
Rendement nominal	75.1%
Rendement saisonnier0	65 %
CO à 13% d'O2	900 mg/Nm3
CO en % à 13% d'O2	0.072 %
Nox à 13% d'O2	112 mg/Nm3
OGC à 13% d'O2	86 mg/Nm3
Poussière à 13% d'O2	40 mg/Nm3
Efficacité énergétique IEE	99
Classe d'efficacité énergétique	A
Fonctionnement	Intermittent
Température utile nominale	327.5°C
Température à la buse	393°C
Débit massique	9 g/s
Tirage	12 Pa
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles	Dessous : 0 mm Sol : 1500mm Plafond : 750mm Arrière 500mm Coté : 500mm Rayonnement latéral : 1500mm Avant(ou meuble) : 2000mm

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du poêle à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie, etc.) ; à une distance minimale de 150cm par rapport à la vitre de façade.

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le mur peut admettre les charges de l'édifice.

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque coté). Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier.

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque coté) et cela du point haut jusqu'en bas et de la remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieur à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

2.3 Amenée d'air frais dans la pièce.

Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C), une amenée d'air supplémentaire propre à l'appareil est obligatoire.

Le modèle BRIMONT est un appareil étanche. L'arrivée d'air frais peut donc être canalisée directement de l'extérieur au buselot diam 100 situé en dessous de l'appareil.

	OPERATION A EFFECTUER / CAS TYPE	TRAVAUX DE DECOUPE EN L'ISOLATION EXISTANTE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT
1	**MUR EXTERIEUR AVEC ISOLATION INFLAMMABLE INCORPORE**	**OUI**	**OUI**
2	**MUR DE REFEND 15cm (environ) D'EPAISSEUR ININFLAMMABLE**	**NON**	**NON**
3	**CLOISON EXTERIEURE EN MATERIAU LEGER INFLAMMABLE**	**OUI**	**OUI**
4	**CLOISON INTERIEURE EN MATERIAU LEGER INIFLAMMABLE**	**OUI**	**OUI**

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille.

La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située le plus près possible de l'appareil et doit être obturable. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200cm².

2.4 Conduit de raccordement.

De type G (résistant aux feux de cheminées) conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51 201.1).

3. PREPARATION DU POÊLE

Avant d'installer le poêle, il y aura lieu de l'examiner afin de déceler une éventuelle anomalie qui pourrait être due au transport, au déchargement, etc....

Le non respect des instructions de montage implique la responsabilité de celui qui l'effectue.

PARTIE RESERVEE A L'UTILISATEUR

4. UTILISATION

4.1. Organe d'utilisation : Voir croquis N°1

4.2. Avant l'emploi de votre appareil :

Il y a lieu de respecter un temps de séchage de 2 à 3 jours, afin que l'humidité, emmagasinée dans certaines parties de la mise en œuvre, s'évapore (raccordement, conduit de cheminée, etc.)

Ce délai écoulé, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois ; ce qui permettra une montée en température progressive du poêle, pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture, il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer. Une attention toute particulière sera demandée à ces moments précis, car la peinture prendra un aspect plastique. Très fragile aux griffes et aux salissures.

De même, un suintement au niveau des réfractaires peut provoquer un écoulement d'eau (condensas) sous l'appareil. Il sera alors nécessaire de prévoir des précautions pour éviter tout risque de dégradation des sols.

4.3. Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

Préférez le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc.) très sec, 20% d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit.

Ne brûler pas de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffon imbibés d'huile) etc. qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

4.4. Allumage :

Pour bien démarrer un feu : évitez les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyère, placez dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, ensuite des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ.

Enflammez le papier, fermez la porte de l'insert, laissez le clapet ouvert et ouvrez entièrement l'arrivée d'air. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procédez au chargement.

Ouvrir le registre pour le démarrage. Attention un registre en position de démarrage pendant une longue période, peut endommager l'appareil.

Fermer le registre lorsque la réserve de braises est suffisante pour le chargement.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool etc. même pour l'activer.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyère qui, par la même occasion, seront préservées.

Au niveau des éléments en béton réfractaire, un risque de suintement et un changement de coloration normal surviendront dans les premiers jours de marche ; ensuite un risque de « micro fissure » en surface peut éventuellement apparaître dans le temps mais sans importance pour le fonctionnement.

IMPORTANT : Le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

4.5. Fonctionnement : (poêle fermé)

Pour profiter du meilleur rendement de votre appareil, il faudra être très vigilant sur sa conduite. Il est conseillé de charger en plusieurs fois plutôt que de charger d'une façon excessive.

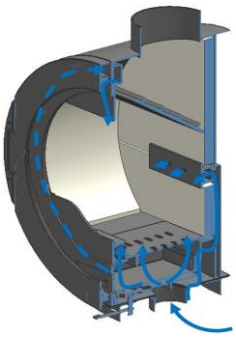
Les utilisations de longue durée à une allure très ralentie sont déconseillées, surtout au début et à la fin de l'hiver et pendant les périodes de redoux, elles entraînent une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

Ne laissez pas emballer le feu avec l'admission d'air entièrement ouverte et une charge de bois excessive qui risquerait de détériorer les éléments de l'appareil, le raccordement et conduit de fumée.

4.6. Réglage d'admission d'air : Voir croquis n°2

Votre appareil est pourvu :

- d'un réglage d'admission d'air de démarrage, situé sur le bas de la chambre de combustion, en agissant directement sur la braise.
- d'une d'admission d'air secondaire (non réglable) située sur le milieu de la chambre de combustion (arrière), sur le haut du corps (avant) et le chenet, cet air est injecté à l'intérieur du poêle pour assurer la post-combustion des gaz.



Entrée d'air unique

4.7. Précautions au rechargement :

Lors de l'ouverture de la porte, déverrouiller le loquet de fermeture, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Ces précautions vous éviteront le désagrément d'un refoulement éventuel.

IMPORTANT : Le gant fourni n'est pas incombustible, utiliser le gant uniquement pour la manœuvre de la porte et du registre, il ne doit en aucun cas être en contact ou manipuler des matières incandescentes.

Soyez vigilant : des braises peuvent tomber lors du rechargement et endommager les éléments combustibles. (Parquet…)

4.8. Avertissement :

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La vitre peut atteindre des températures élevées en dégageant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles (distance 1500mm minimum). Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Une altération des couleurs (ex : jaunissement) des murs et des objets mitoyens au poêle peut apparaître dû à l'importante source de chaleur dégagée par l'appareil.

Si votre poêle est équipé d'une réserve à bois, il y aura lieu de ne pas l'obstruer (ex par une porte, par un stockage excessif de bois etc. …) afin de laisser le libre passage de l'air servant à la convection. De même ne pas y loger de matière d'objets ou liquides inflammables ou sensibles à la chaleur. Exemple : papier, allume feu, bois, tissus, électronique… (Liste non exhaustive)

Attention :

En cas de feu de cheminée, fermer : les registres, la porte du poêle et appeler les pompiers.

4.9. Conseils en cas de fonctionnement anormal :

Dégagement de fumée à l'ouverture de la porte.	- Voir ci-dessus « Précautions au rechargement ». - Vérifier si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint.	- Recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut. - Utiliser du bois plus sec (15 à 20 % d'humidité). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage mais le feu qui s'emballe.	- Charger de préférence avec des grosses bûches. - Faites vérifier le tirage de votre appareil (pose d'un réducteur de tirage en souche).
La vitre se salit très vite	- Utiliser un bois plus sec. - Eviter les allures ralenties trop fréquentes.

NOTA : le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage)

5. ENTRETIEN :

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an (ramonages par un professionnel), dont un pendant la saison de chauffe lors desquels vous ferez contrôler le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés ;

Si nécessaire, il y aura lieu de procéder au remplacement des joints de porte.

Il faut être vigilant avec les produits de nettoyage de vitre. L'excès de produit, notamment en cas de ruissellement sur les joints, gorge les joints de produit ce qui peut occasionner la casse des vitres ou dans certain cas de vitre sérigraphier la destruction de la sérigraphie.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réfection avant toute remise en marche. Faites contrôler votre installation par un professionnel.

La période de chauffe terminée, procédez au nettoyage de tous les éléments intérieurs de votre appareil, grattez les éventuels agglomérats de goudron et brossez toutes les parties. Puis après ce décrassage, frottez tous les éléments tôles avec une pâte appropriée (zébraline) ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille. Pour entretenir ou retoucher l'aspect extérieur, utiliser de la peinture spéciale, résistant à plus de 500°C, disponible chez nos distributeurs.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

L'habillage est recouvert d'une peinture haute température (résistant à 550°C), cette peinture n'est ni une laque, ni un émail. Elle s'entretien avec un chiffon et de l'eau déminéralisé.

Dans le temps et suivant la fréquence d'utilisation, la peinture subie des chocs thermiques qui pourraient détacher des pigments de peinture et ainsi laisser apparaître des tâches noires sur le chiffon. Ces dernières n'atténuent en rien la qualité de la peinture.

L'aspect de la peinture devient plus mat avec le temps et la température.

De plus, sur le poêle, certaines zones exposées, pourraient subir des variations de nuances de la couleur dû à l'intensité d'utilisation de l'appareil.

6. PIECES DE RECHANGE

Pour toute demande de pièces détachées ou renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de fabrication figurant sur la plaquette signalétique qui se trouve sous le foyer.

7. GARANTIE

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du kit de raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

IMPORTANT :
«GODIN »
décline toute responsabilité concernant toute modification de l'appareil et toute modification de son installation par l'utilisateur.

GODIN – 02120 – France Date : 05/13

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autre appareil. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives, il est impératif de prendre toute précaution pour éviter les brûlures.
- Prendre toute précaution pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE – RÉGLAGES

- Ouvrir la porte
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.
- Pour aider à l'allumage, il est possible de laisser la porte entrebâillée quelques minutes.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements…

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser l'outil pour effectuer cette opération.
- Pendant le fonctionnement, tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte.
- Le réglage de l'allure de combustion s'effectue à l'aide de la commande de registre située sous la porte.
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position de registre « ouvert ».
- Pour l'allure ralentie, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis régler la commande de registre « fermé ».

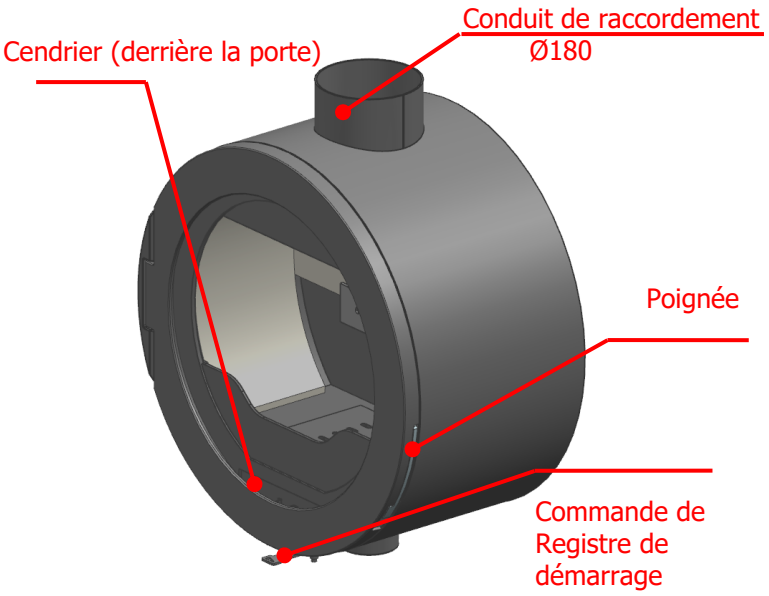
NOTA :

- La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de 25cm de hauteur de combustible.

Remarque : ne pas tenir compte du modèle de poêle représenté.

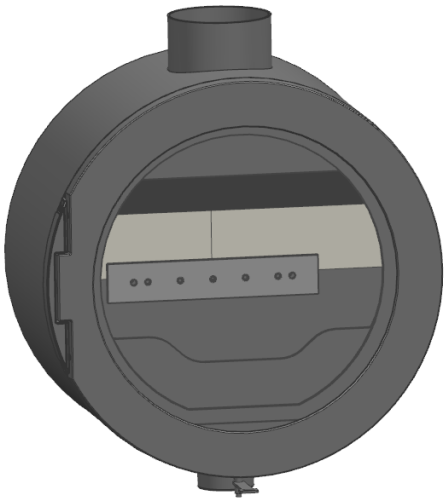
CROQUIS N°1

ORGANES D'UTILISATION



CROQUIS N°2

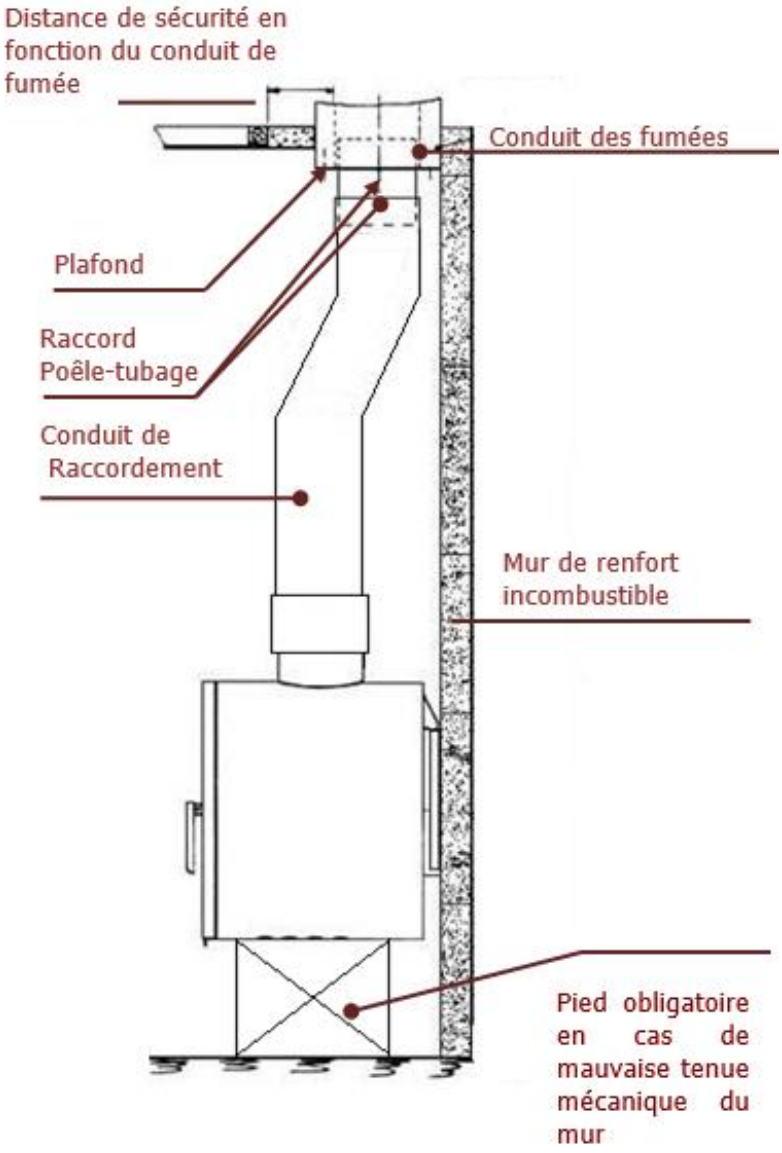
COMMANDE DE REGISTRE



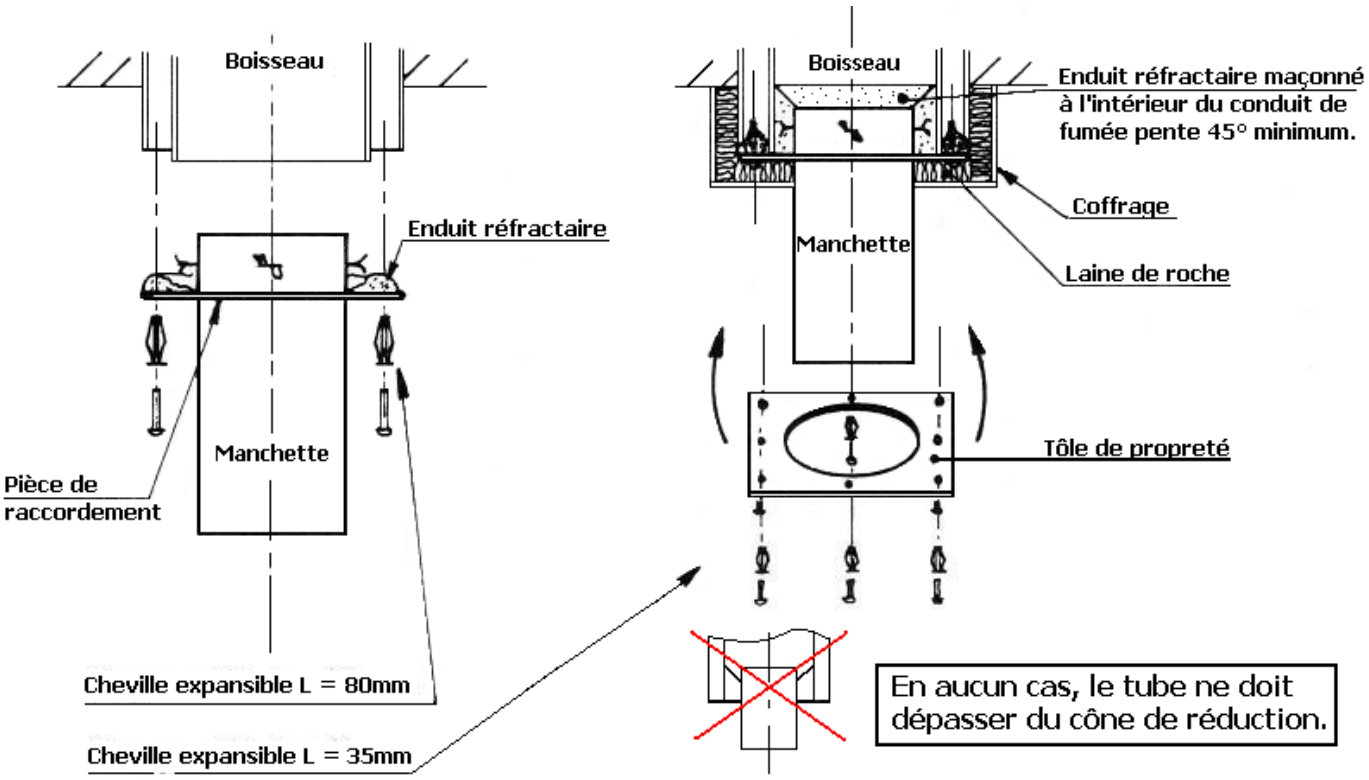
D : Registre position **Démarrage**
0 : Registre fermé



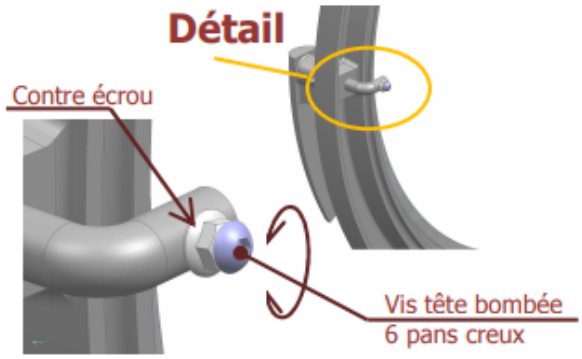
(Les schémas de montage ci-dessous ne tiennent pas compte de la RT 12)



RACCORDEMENT AU PLAFOND



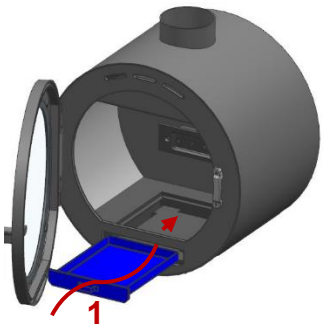
RÉGLAGE DE LA PRESSION DE FERMETURE DE LA PORTE



Réglage de la pression de fermeture de la porte :

- Desserrer le contre-écrou
- Serrer ou desserrer la vis 6 pans creux M5 suivant la pression de fermeture voulue.
- Resserrer le contre écrou.

MISE EN PLACE DU CENDRIER



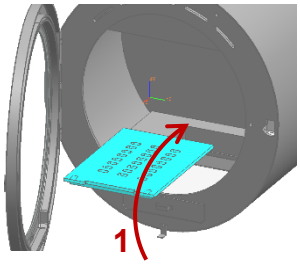
1 : Insérer le cendrier dans le cache registre.



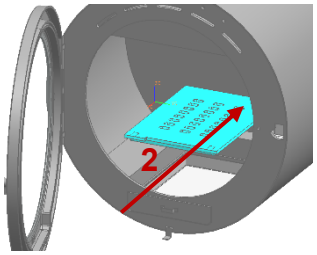
2 : Pousser le cendrier en butée.

Remarque : la couleur des réfractaires sur les schémas ci-dessous n'est pas représentative.

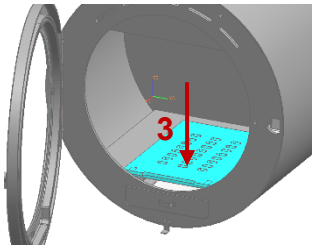
MISE EN PLACE DE LA GRILLE FOYERE



1 : Insérer la grille foyère dans le corps du poêle.



2 : Centrer la grille foyère avec la sole foyère.

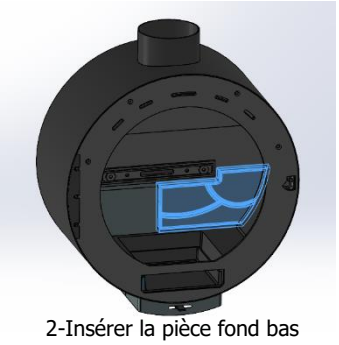


3 : Poser la grille foyère sur la sole foyère (au dessus du cendrier).

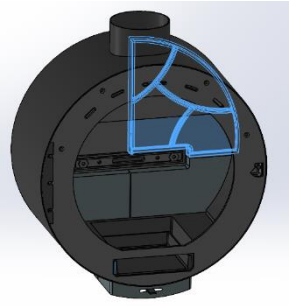
MISE EN PLACE DES INTERIEURS FONTE DU FOND



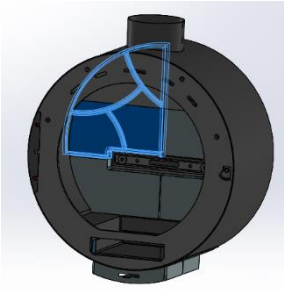
1-Insérer la pièce fond bas gauche



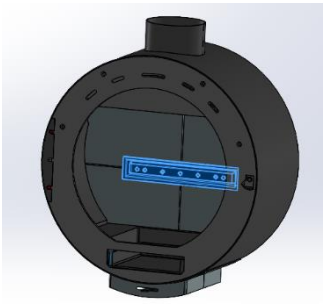
2-Insérer la pièce fond bas droite

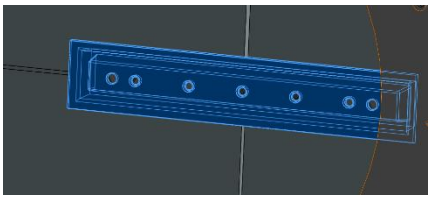


3-Insérer la pièce fond haut droite



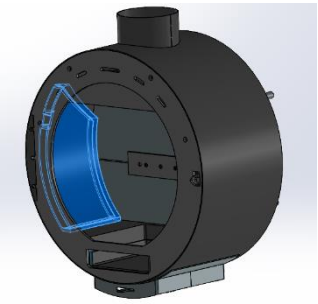
4-Insérer la pièce fond haut gauche



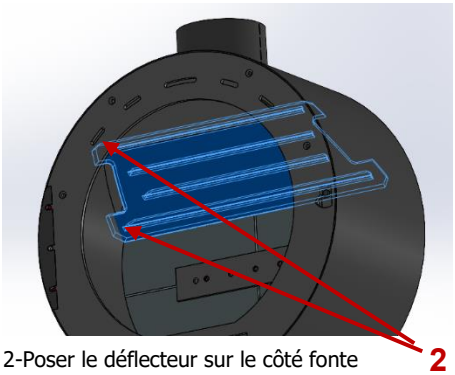


5-Bloquer le tout en fixant la boite à air avec 2 vis

MISE EN PLACE DU DEFLECTEUR



1-Mettre un coté fonte

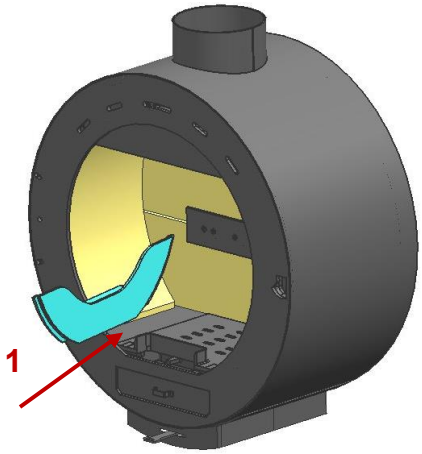


2-Poser le déflecteur sur le côté fonte

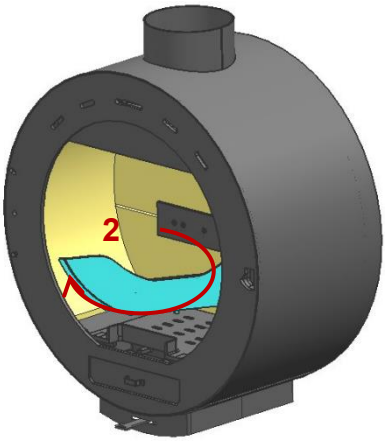


3-Puis, en maintenant le déflecteur, mettre l'autre côté fonte

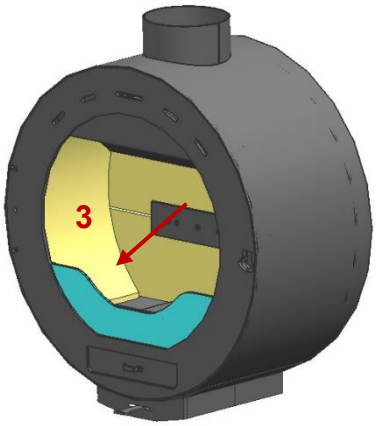
MISE EN PLACE DU CHENET



1 : Insérer le chenet de biais dans la chambre de combustion.

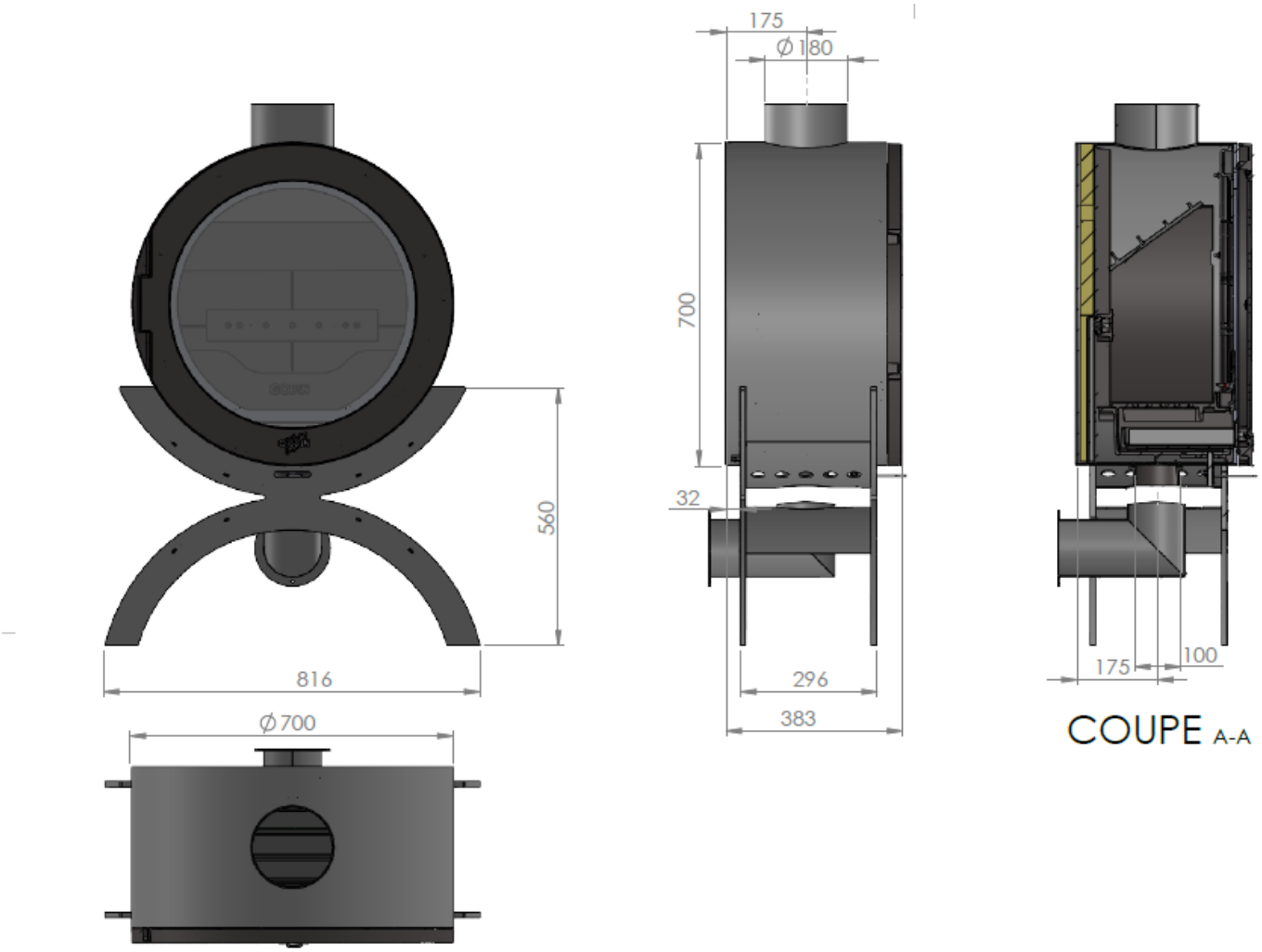


2 : Pivoter le chenet.

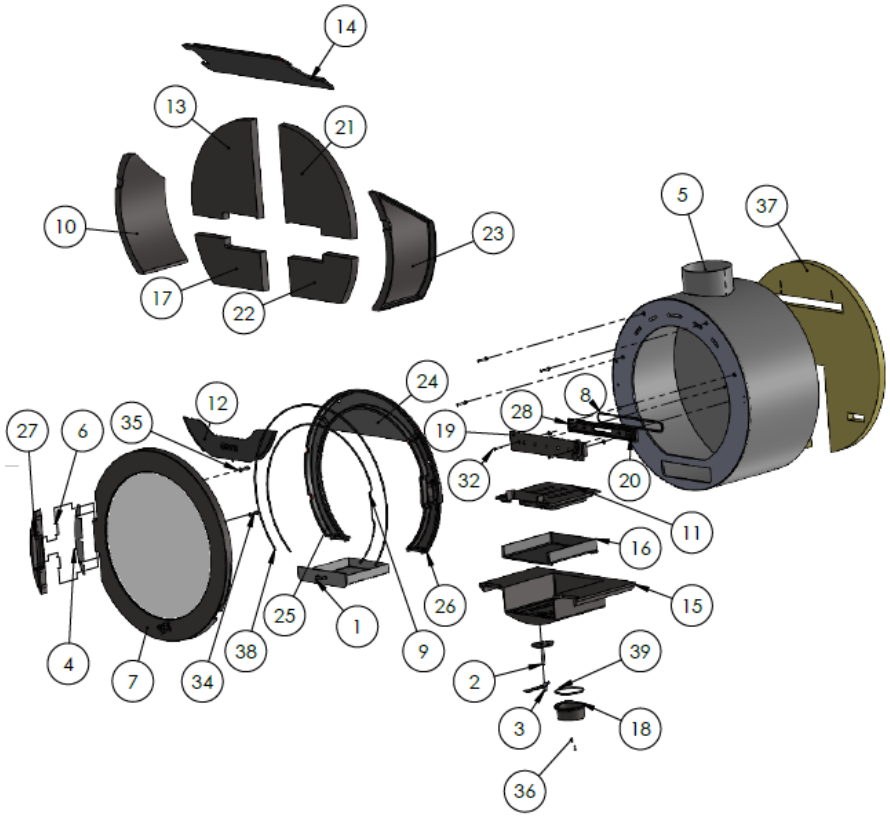


3 : Poser le chenet sur l'embase et sur la façade.

DIMENSIONS DU POELE BRIMONT 2

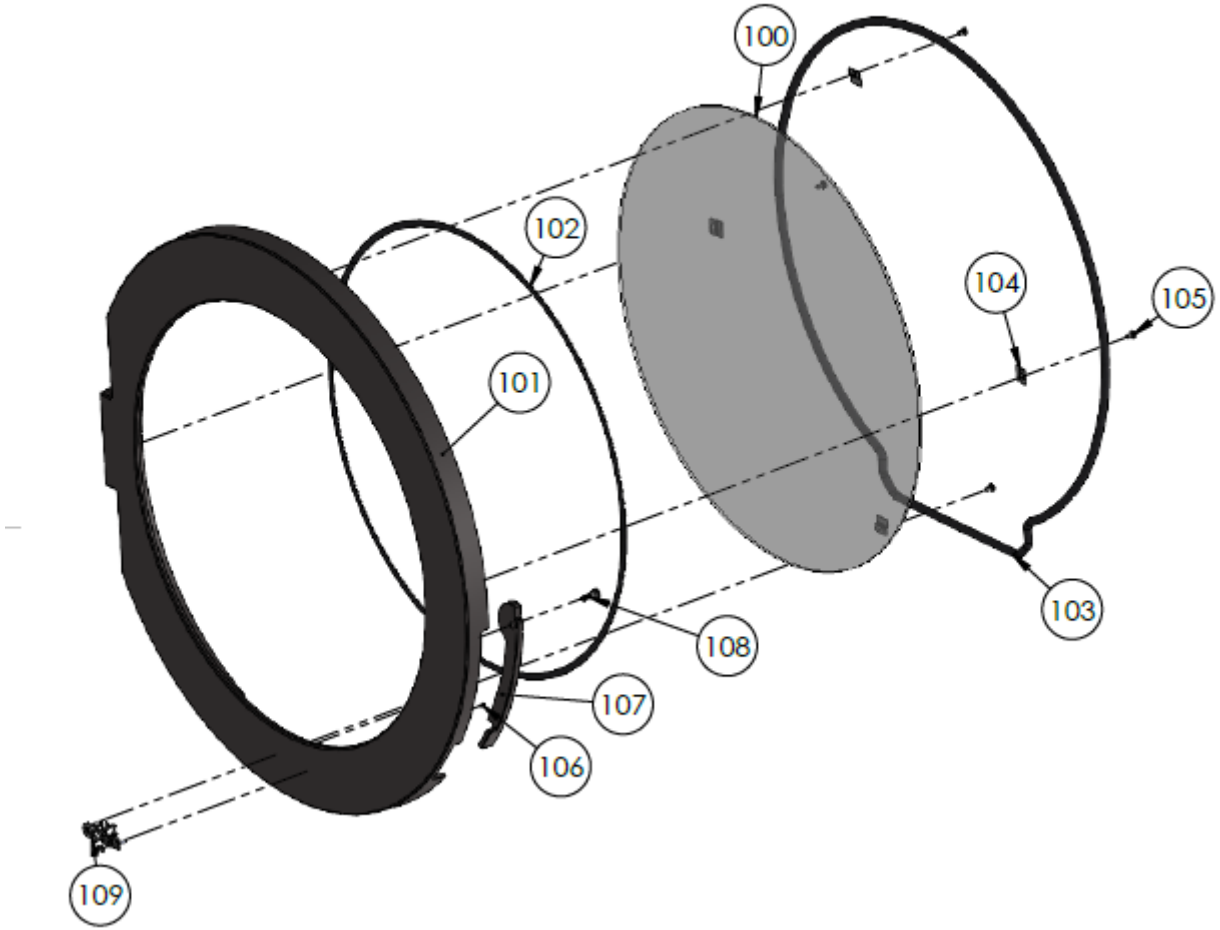


ÉCLATÉE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION-A11324-



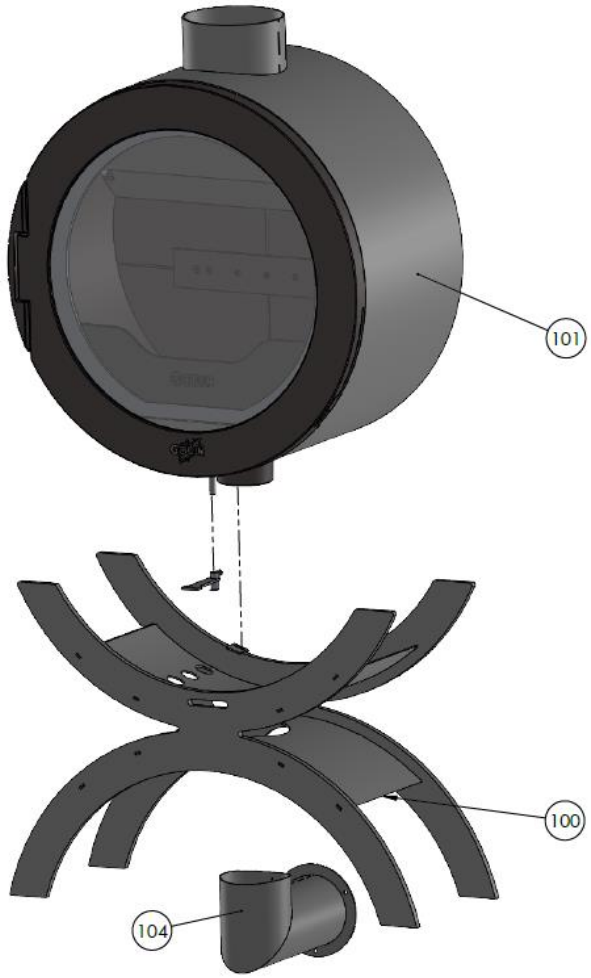
N°	Qté	Désignation	Code	N°	Qté	Désignation	Code	N°	Qté	Désignation	Code
1	1	Cendrier	S10572	15	1	Sole foyère	013241	29	6	Rondelle large M6	ACC-000116
2	1	Registre	S10638	16	1	Cache registre	013242	30	4	Ecrou M6	ACC-000166
3	1	Commande registre	S11515	17	1	Fond bas gauche	014363	31	2	Ecrou M8	ACC-000107
4	1	Cale	017018	18	1	Buselot	013233	32	2	Vis Fhc M6x25	ACC-000377
5	1	Corps soudé	S12074	19	1	Boite	013229	33	2	Vis HM6x25	ACC-000167
6	2	Goupille 8x40	027064	20	1	Element boite	7225	34	2	Vis H M8x20	ACC-000401
7	1	Porte	S14386	21	1	Fond haut droit	014360	35	2	Rondelle M8	ACC-000120
8	1	Joint 8x3 lg750	ACC-000625	22	1	Fond bas droit	014362	36	2	Vis Fhc M5x16	ACC-000144
9	1	Joint D6 lg1800	ACC-000626	23	1	Coté droit	014359	37	1	Laine isolant	027057
10	1	Coté gauche	014358	24	1	Conduit airwash	013238	38	1	Joint D6 Lg2000	027065
11	1	Grille foyère	013231	25	1	Conduit airwash gauche	013236	39	1	Joint D6 Lg350mm	027066
12	1	Chenet	021978	26	1	Conduit airwash droite	013237	40	1	Gache	018516
13	1	Fond haut gauche	014361	27	1	Charnière	6502	41	2	Vis Fhc M6x25	ACC-000377
14	1	Déflecteur	013227	28	4	Vis Fhc M6 x 50	ACC-000413				

ÉCLATÉE DE LA PORTE S14386



N°	Qté	Désignation	Code	N°	Qté	Désignation	Code	N°	Qté	Désignation	Code
100	1	Vitre	6524T	104	4	Taquet de vitre	3152	108	1	Axe épaulé	7525
101	1	Porte BBC D700	018514	105	5	Vis M5x8	ACC-000145	109	1	Logo Godin	S13938
102	1	Joint 8x1 lg1700mm	027058	106	2	Ecrou M3	ACC-000123	110			
103	1	Joint 9.5 Lg1900mm	027059	107	1	poignée	018515				

ÉCLATÉE DU BRIMONT 2



N°	Qté	Désignation	Code	N°	Qté	Désignation	Code
100	1	Socle Brimont	S10664	103	1	Rondelle M5	ACC-000009
101	1	Corps de chauffe	A11324	104	1	Cache gaine (option)	S10637
102	1	Vis M5x12	ACC-000211				

La Garantie GODIN

IMPORTANT
Nous vous rappelons que vous devez faire effectuer votre installation en conformité avec la législation en vigueur.
Les règles d'installation sont définies dans des documents officiels.
Ces documents peuvent être consultés dans tous les points de vente GODIN. De plus, tous nos poêles et inserts sont conformes à la norme en vigueur et sont livrés avec une notice détaillée. Néanmoins dans la mesure où des explications complémentaires vous seraient nécessaires, nos distributeurs ainsi que notre service technique sont à votre disposition.

LA GARANTIE GODIN
Vous avez opté pour un produit de la gamme Godin. Ce nom, synonyme de longévité et savoir-faire est la première garantie que l'on puisse vous apporter.
La garantie du fabricant couvre toutes les pièces de votre appareil* dans le cadre du respect des recommandations de montage préconisées dans nos catalogues et fiches techniques et d'une utilisation rationnelle.
PAR UTILISATION RATIONNELLE LE FABRICANT ENTEND :
- Ne pas utiliser d'autres matériaux que le bois, le granulé ou le gaz en combustible.
- Ne pas charger le foyer au maximum de sa capacité.
- Un feu progressif à l'allumage.
- Ne pas éteindre votre foyer avec de l'eau.
- Ne pas modifier ni l'appareil, ni l'installation.

5 POINTS ESSENTIELS ASSURERONT LA LONGÉVITÉ DE VOTRE appareil :
- Le respect impératif des règles de l'art, concernant les différentes isolations (sols, plafond, mur d'adossement).
- Le remplissage du soubassement qui contribue à la stabilité de l'ensemble.
- Le chaînage périmétrique, ou utilisation de matériels prévus à cet effet.
- Le raccordement au conduit.
- Le respect des règles d'utilisation et d'entretien rappelés dans les notices.

De nombreux matériaux vous sont proposés tels que : briques, pierres, éléments réfractaires et céramique, moellons bosselés assemblés, granit, marbre, métal, pierre bleue du Hainaut, neolith.
Tous ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux à la sortie de nos ateliers. Néanmoins, s'agissant de matériaux exclusivement naturels, ces derniers peuvent subir certaines variations d'aspect et de teintes, notamment le granit et le marbre, sujets à des variations chromatiques de veinage. Les particularités telles que trous de vers, noeuds, coquilles, géodes, strates, veines cristallines, points de rouille, flammes, ne peuvent être considérés comme motifs de refus, ni donner lieu à des réductions de prix.
Tous nos produits métal (peints, traités, vernis…) ainsi que nos produits céramiques, sont parfois sujets au vieillissement (craquelures ou changement de couleurs), sensibles aux ultraviolets et autres. Ils peuvent de ce fait présenter des modifications d'aspect dans le temps qui sont tout à fait normales et ne peuvent en aucun cas donner lieu à une réclamation de quelque ordre que ce soit.
De même, pour l'ensemble des produits de nos catalogues, nous ne pouvons garantir la similitude des couleurs par rapport au produit livré, ceci étant lié à l'impression des documents.
En fonction des températures très importantes que subissent certains éléments de la cheminée, les phénomènes d'usure de certaines pièces sont tout à fait normaux. Ainsi, les plaques foyères en matériaux réfractaires peuvent rencontrer des fissurations, qui dans le cas d'une bonne exécution de la pose, ne peuvent pas nuire à la fiabilité de l'ensemble.
Nous vous recommandons, pour maîtriser ce phénomène dans le cas de cheminées traditionnelles, d'adjoindre une plaque de fonte sur la sole foyère, ainsi que sur le fond. Ces éléments ainsi que de nombreux accessoires optionnels sont en vente chez votre distributeur.
Sont exclus de la garantie le risque de fentes, fissures, éclatements et déformations des parties bois de nos cheminées, de par la nature même du matériau (à cet effet, les poutres en bois exotique ou d'ébénisterie offrent une stabilité meilleure dans le temps).

Tous les inserts à bois bûches, les poêles à bois bûches bénéficient d'une garantie de 6 ans* dans les conditions de respect des conseils d'installation, d'utilisation et d'entretien.
Tous les inserts à granulés, les poêles à granulés, les inserts à gaz et les poêles à gaz bénéficient d'une garantie de 2 ans* dans les conditions de respect des conseils d'installation, d'utilisation et d'entretien.
***Pour tous les appareils, les pièces en contact avec les températures importantes telles que :**
- Plaque de fonte décorée
- Grille foyère
- Déflecteur
- Cendrier
- Chenets

peuvent subir des déformations suite à des phénomènes d'usure. Toutes ces pièces sont garanties 1 an en échange standard, ainsi que les :
- Éléments réfractaires et céramique
- Pièces en mouvement telles qu'axe d'articulation de porte, mécanisme de relevage, manœuvre de clapet
- Composants électriques et électroniques
- Brûleurs gaz, enjoliveurs (ex. profilés laiton ou traitement de surface), voir également notices techniques consultables en magasin.

Pour plus de précisions, merci de vous reporter aux notices techniques consultables en magasin.
Les appareils Philippe sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre matériel.
Les vitres en vitrocéramique peuvent résister à des températures avoisinant les 750° C. Les éventuelles casses ne pouvant donc provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, elles ne pourront pas être échangées dans le cadre de la garantie, de même que les joints, considérés comme pièces d'usure.
Tous les poids et les dimensions des appareils sont sujets à variation en fonction par exemple du type d'insert retenu ou des impératifs techniques. De même, certaines photos présentent
des modèles qui ont été ou peuvent être modifiés. Dans le souci constant d'améliorer ses fabrications, GODIN se réserve le droit de modifier sans préavis ses modèle (ex : évolution des normes ou des performances selon dispositions gouvernementales). Certains modèles peuvent ne plus être commercialisables, consulter toujours votre revendeur).
Pour toutes ses raisons, merci de noter que les catalogues et sites internet ne sont pas contractuels

En cas d'appel en garantie, veuillez-vous munir d'une copie de la facture et du bon de garantie.

Nom et adresse du distributeur : Code distributeur :	BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE : ADRESSE : Tél. : Date de mise à disposition : Le : à : Signature :

LIBELLÉ DES PIECES A REMPLACER

Désignation :	Référence :	Observations :

CERTIFICAT DE CONTRÔLE :	FICHE DE CONTRÔLE :
Type appareil : **Poêle « BRIMONT 2 »** Version : Contrôleur : _____ N° de série et de garantie : **/**	❒ Vérification bloc fonte ❒ Vérification pièces amovibles ❒ Vérification étanchéité ❒ Vérification fermeture ❒ Vérification registres ❒ Vérification notice ❒ Vérification sticker mise en garde ❒ Vérification plaquette signalétique ❒ Vérification main-froide

FR- FICHE PRODUIT
EN- PRODUCT DATA SHEET
DE- PRODUKTDATENBLATT
IT-SCHEDA PRODOTTO
ES- FICHA DEL PRODUCTO
NL PRODUCTGEGEVENSBLAD

Marque
Brand
Marke
Marchio
Marca
Merk

REGLEMENT (UE) 2015/1186

Nom du modèle - Nome Modello - Model identifier – Modellkennung – Identificador del modelo – Modelidentifikation	**Brimont 2** 410102

Classe d'efficacité énergétique – Classe di efficienza energetica - Energy efficiency class – Energieeffizienzklasse - Clase de eficiencia energética – Energieffektivitetsklasse		A
Puissance thermique directe – Potenza termica diretta - Direct heat output - Direkte Wärmeleistung - Potencia calorífica directa - Direkte varmeydelse	kW	10
Puissance thermique indirecte - Potenza termica indiretta - Indirect heat output – Indirekte Wärmeleistung - Potencia calorífica indirecta - Indirekte varmeydelse	kW	-
Indice d'efficacité énergétique – Indice di efficienza energetica - Energy Efficiency Index - Energieeffizienzindex - Indice de eficiencia energética - Indirekte varmeydelse	%	99
Rendement utile à la puissance thermique nominale – Efficienza utile alla potenza termica nominale - Energy efficiency at nominal heat output – Brennstoff-Energieeffizienz bei Nennwärmeleistung – Eficiencia energética útil a potencia calorífica nominal – Virkningsgrad ved nominel varmeydelse	%	75,1
Rendement utile à la charge minimale – Efficienza utile alla potenza termica minima - Energy efficiency at minimum load – Brennstoff - Energieeffizienz bei Mindestlast – Eficiencia energética útil a carga mínima – Virkningsgrad ved mindste varmeydelse	%	-
PRECAUTIONS PARTICULIERES - SPECIAL PRECAUTIONS - BESONDERE VORSICHTSMASSNAHMEN - PRECAUZIONI SPECIFICHE - PRECAUCIONES ESPECIALES – SPECIFIKKE FORHOLDSREGLER		
INSTALLATION/MAINTENANCE : SE REFERER A LA NOTICE TECHNIQUE DE L'APPAREIL - INSTALLAZIONE/MANUTENZIONE : VEDI MANUALE - INSTALLATION/MAINTENANCE WORK : SEE MANUAL - INSTALLATION/INSTANDHALTUNG : SIEHE HANDBUCH - INSTALACION/MANTENIMIENTO : VEASE MANUAL		